LABEL
BAS-CARBONE



FICHE PROJET · CARBON AGRI

Les Belles Prairies du Vent — Talmont-Saint-Hilaire

Talmont-Saint-Hilaire · Vendée (85)

Ce projet d'élevage sur 178 hectares dans la commune de Talmont-Saint-Hilaire suit la méthode Carbon Agri : à partir d'un diagnostic carbone de toute l'exploitation, l'éleveur met en œuvre un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de son troupeau et de ses cultures.

SURFACE ENGAGÉE	LEVIERS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
178 ha	2	692 t	2022
en pratiques bas-carbone	pratiques engagées	sur la durée du projet	le 27 octobre

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES

Notification
10 juillet 2022

Dépôt du dossier
1er août 2022

Labellisation
27 octobre 2022

Vérification par un auditeur indépendant
À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	CARBON AGRI

LES PRATIQUES ENGAGÉES

Âge au vêlage et longévité
Optimiser l'âge au 1er vêlage et la longévité des vaches

Valorisation du pâturage
Augmenter la durée de pâturage

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Talmont-Saint-Hilaire

DÉPARTEMENT
Vendée (85)

RÉGION
Pays de la Loire

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 27 octobre 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

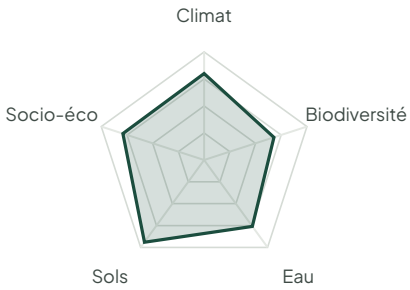
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **79** sur 100

Climat — **80** / 100

Ce projet vise 692 tonnes de CO_2e de réductions d'émissions attendues sur sa durée : elles seront reconnues après vérification.

Biodiversité — **68** / 100

Ce projet agit d'abord sur les émissions de l'élevage ; ses effets sur la biodiversité dépendent des pratiques de l'exploitation, comme le maintien des prairies et des…

Eau — **76** / 100

Les effets de ce projet sur l'eau dépendent des pratiques de l'exploitation (fertilisation, gestion des effluents, prairies).

Sols — **94** / 100

Les leviers de ce projet ne visent pas directement le stockage de carbone dans les sols.

Socio-économique — **79** / 100

Ce projet de 178 ha à Talmont-Saint-Hilaire accompagne une exploitation d'élevage dans l'évolution de ses pratiques, à partir d'un diagnostic de toute l'exploitation.

Scores sur 100 attribués par Stock CO_2 : indicateur propre à Stock CO_2, distinct du Label Bas-Carbone.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 2

Faim zéro

Ce projet accompagne une exploitation d'élevage à Talmont-Saint-Hilaire qui continue de produire : il contribue à une production alimentaire moins émettrice de gaz à…

ODD 12

Consommation et production responsables

Ce projet fait évoluer les pratiques d'une exploitation d'élevage vers une production moins émettrice de gaz à effet de serre.

ODD 13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise 692 tonnes de CO_2e de réductions d'émissions attendues, dans le cadre du Label Bas-Carbone : elles seront reconnues après…

ODD 15

Vie terrestre

Ce projet agit sur les émissions de l'élevage ; les prairies et les haies, là où l'exploitation en compte, restent des milieux favorables à la vie terrestre.

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

27 octobre 2022

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

1er août 2022

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des leviers mobilisés, calcul des réductions attendues, engagement de suivi…

10 juillet 2022

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/les-belles-prairies-du-vent-091-014

Synthèse de la page publique du projet · état au 12 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte `D246 CD2E FA2A A102`